

DIVERSIFICATION : APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION

Constitution du dossier de demande de subvention

OBJECTIFS

Constituer un dossier de demande de subvention conforme aux exigences du service instructeur.

PUBLIC

Tout porteur de projet souhaitant obtenir des subventions liées à une activité de diversification.



- Un conseiller spécialisé en diversification.
- Une optimisation des subventions mobilisables pour votre projet.
- Une expérience reconnue par les services instructeurs.

NOTRE SERVICE

- Entretien avec un conseiller spécialisé en diversification.
- Constitution du dossier à partir des éléments fournis par le porteur de projet.
- Dépôt du dossier auprès du ou des services instructeurs.

Durée :

Forfait 1/2 journée plus coût horaire selon la complexité du projet.

DOCUMENTS REMIS

- Double du dossier de demande d'aides remis au demandeur.

Tarif et conditions de vente sur demande

CONTACT :

Catherine BARBIER - conseillère diversification 03 83 93 34 84 - 06 46 21 45 62
catherine.barbier@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr